



**PRÉFET
DE L'ALLIER**

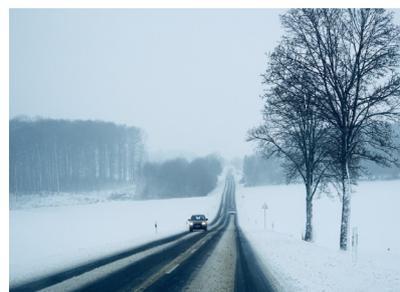
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

Conduire en hiver

Conduire en présence de neige

Lorsque les routes sont enneigées, les conditions de circulation sont évidemment plus difficiles.



Avant de prendre la route

Si vous ne pouvez pas faire autrement que de prendre votre véhicule, veillez à avoir des équipements adaptés: chaînes ou pneus spéciaux. Les chaînes doivent être à la taille des pneus et installées sur les roues motrices. Entraînez-vous à les poser avant de partir ! Les pneus hiver, conçus pour améliorer l'adhérence et le freinage, peuvent être montés dès la mi-octobre et démontés vers la mi-mars.

Sur la route

Réduisez votre vitesse, respectez les distances de sécurité et laissez toujours la priorité aux engins de déneigement et de salage.

En cas de chute de neige, les feux de brouillard avant peuvent compléter les feux de route en dehors des agglomérations et sur les routes étroites et sinueuses.

Attention: dans certains cas, les feux de croisement doivent remplacer les feux de route pour ne pas éblouir les autres usagers. Les feux de brouillard arrière peuvent également être utilisés en cas de forte chute de neige.

À noter!

Du 1er novembre au 31 mars de chaque année, chaînes ou pneus hiver sont obligatoires dans certaines zones de montagnes.

Conduire en présence de verglas

Avant de prendre la route

Il est indispensable de remplir le réservoir du liquide lave-glace avec un produit antigel ; de vérifier les pneus, mais aussi le bon fonctionnement de la batterie et des systèmes d'allumage, d'alimentation, de dégivrage et de chauffage.



Sur la route

Sur les routes de campagne, en hiver, les plaques de verglas sont fréquentes et difficiles à repérer. Un panneau spécifique signale parfois les zones à risques, toutefois soyez vigilants, surtout si vous traversez des zones ombragées et humides.

Conduire par temps de brouillard

Parce qu'il réduit de façon significative la visibilité et notamment la perception des distances, le brouillard est particulièrement dangereux sur la route.



Si du brouillard est annoncé:

- différez votre départ, surtout si vous devez faire un trajet en rase campagne;
- réduisez votre vitesse en fonction du manque de visibilité et utilisez vos feux de brouillard avant, en complément de vos feux de croisement;
- Les feux de brouillard arrière sont très éblouissants. Ne les utilisez qu'en cas de brouillard ou de chute de neige, mais jamais sous la pluie.

N'oubliez pas que sur l'ensemble du réseau routier et autoroutier, en cas de visibilité inférieure à 50 mètres, les vitesses maximales autorisées sont abaissées à 50 km/h.

Conduire par temps de pluie

En cas de pluie, une vitesse trop élevée peut entraîner des risques de dérapage (aquaplaning) et donc des accidents.



La chaussée mouillée réduit l'adhérence des pneus: adaptez votre vitesse à l'état de la route et allongez, de façon significative, la distance de sécurité avec le véhicule qui vous précède.

En cas de forte pluie, les feux de brouillard avant peuvent compléter les feux de route en dehors des agglomérations et sur les routes étroites et sinueuses.

Attention: dans certains cas, les feux de croisement doivent remplacer les feux de route pour ne pas éblouir les autres usagers.



EN CAS D'INTEMPÉRIES

- ✓ Vérifiez les équipements de votre véhicule 🛠️
- ✓ Consultez les prévisions météo avant tout déplacement 🌨️
- ✓ Adaptez votre conduite aux conditions d'adhérence et de visibilité 🖐️
- ✓ Respectez les restrictions de circulation ⚠️

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.

Retrouvez toutes les informations sur www.allier.gouv.fr/sécurité-routière